

- Communiqué de Presse -

Lyon, le 17 mars 2020

Situation au **16 mars** en Auvergne-Rhône-Alpes
617 personnes testées positives - - 20 décès

Allocution présidentielle – Covid 19

France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes appelle les habitants de la région à prendre très régulièrement des nouvelles de leurs proches les plus exposés
« pour que “restriction des déplacements” ne rime pas avec “isolement” et “détresse sociale et sanitaire” »

Faisant appel à l'esprit de civisme et de responsabilité de ses concitoyens, l'union régionale des associations des usagers du système de santé les invite au strict respect des mesures annoncées et à un « usage raisonné » du système de santé.

- **Prévenir l'isolement pour les plus fragiles (personnes âgées, en situation de handicap ou de maladie)**

Alors que le Président de la République vient d'annoncer des mesures pour « réduire fortement les déplacements », France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes attire l'attention sur le fait que ces dispositions essentielles au ralentissement de la pandémie ne doivent pas renforcer des situations d'isolement pour les plus fragiles d'entre nous.

« Pour que cette mesure soit efficace, elle doit être supportable », souligne l'Union. Pour ce faire, elle appelle les usagers à **entretenir et à intensifier leurs liens à distance** (téléphone, appels visio, réseaux sociaux, mails, courriers postaux...) avec les plus isolés et les plus fragiles. Pour les personnes âgées, personnes malades, personnes en situation de handicap... en période de crise, ce lien est d'autant plus vital. Humainement, car ce contexte est vecteur de stress, voire de détresse. Sur le plan sanitaire, car les proches sont souvent les premiers à déceler les dégradations de leur santé quand ces personnes vivent seules.

« Il ne faut pas que « restriction des déplacements » rime avec « isolement » et « détresse sociale, voire sanitaire », résume François Blanchardon, le président de l'organisation régionale.

A titre d'exemple, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes appelle les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS) à mettre à disposition de leurs résidents le matériel technique (téléphonie, informatique notamment) et l'accompagnement nécessaire pour rendre possibles leurs liens avec leurs proches.

- **Limiter le recours au système de santé aux seuls cas urgents**

Les associations d'usagers du système de santé saluent la mobilisation sans précédent des professionnels de santé de la région et appellent les usagers à faire preuve de la plus grande responsabilité dans leur usage du système de santé, à un moment où celui-ci est soumis à rude épreuve, notamment en :

- facilitant les mesures de report des consultations et actes non urgents
- respectant les gestes barrières
- ayant recours au système de santé en lien avec la pandémie qu'en cas d'apparition des symptômes

France Assos Santé (Auvergne-Rhône-Alpes) ? Une voix pour toutes et tous !

France Assos Santé est l'organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts. Elle fédère les associations « agréées » des usagers du système de santé. Il s'agit d'associations - telles que la Ligue contre le cancer, APF-France Handicap, l'UFC Que choisir, l'Union nationale des associations familiales (UNAF)... - qui rassemblent des personnes ayant une expérience spécifique du système de santé en raison de leur pathologie ou situation de vie et apportent leur savoir expérientiel pour améliorer le système de santé. Elles constituent en cela une ressource importante pour les particuliers comme pour la société.

France Assos Santé est le « nom de marque » de l'Union nationale des associations agréées des usagers du système de santé (UNAASS) dont la création procède de la loi de santé du 26 janvier 2016. Sur la région, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes regroupe près de 140 associations d'usagers de la santé, plus fortes ensemble pour promouvoir la solidarité du système de santé. Elle permet que s'exprime la vision des usagers sur les problématiques de santé : elle leur offre une voix puissante, audible et faisant la synthèse des différentes sensibilités afin de toujours viser au plus juste de l'intérêt commun.

Plus d'information : <https://www.france-assos-sante.org/>

Contact presse : Adrien DELORME, Responsable pôle Parcours et accompagnement des usagers : 06 47 86 47 19